

Etréchy 2008, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

VERS DE NOUVELLES ELECTIONS A ETRÉCHY ?

Le 13 juin 2008, le Tribunal Administratif de Versailles a rendu son jugement concernant les élections municipales d'Etréchy en invalidant le scrutin de mars dernier pour des irrégularités commises par nos concurrents dans le financement de leur campagne.

C'est là une première étape qui devrait conduire les Strépiniaçois aux urnes dès l'automne prochain à moins que la majorité sortante ne décide de retarder l'échéance en faisant appel de la décision du Tribunal Administratif devant le Conseil d'Etat.

En toute hypothèse, ce jugement est un véritable réconfort pour tous ceux qui ont eu à subir depuis 3 mois l'arrogance et les sarcasmes de la liste « Etréchy avec vous ».

En effet, cette majorité reconduite le 9 mars 2008 avec un très faible écart de voix n'a pas perçu l'avertissement qui lui était envoyé par les électeurs. Et plutôt que de se remettre en cause, elle a préféré « cogner » à longueur d'Etréchy Info sur l'opposition : elle devrait faire ci, elle devrait faire ça... ce ne sont pas des gens sérieux... l'ancienne opposition elle, était si bien. Tout y passe et pour un peu, on en viendrait à se demander ce qu'ils auraient à dire si nous n'existions pas.

C'est vrai qu'il était tentant pour nos contradicteurs de vouloir nous enfermer au plus vite dans un rôle d'opposant et de nous neutraliser au sein de commissions qui n'ont aucun pouvoir réel, leur seul intérêt étant de faire illusion. Force est de constater que cette stratégie a échoué : nous avons mis notre énergie au service d'un recours auquel nous avons cru et qui se révèle aujourd'hui gagnant.

Loin d'abandonner nos électeurs comme l'équipe en place a tenté de le faire croire, nous sommes restés actifs et mobilisés.

Loin de renoncer, nous sommes prêts à nouveau, dès que l'occasion nous sera donnée, à défendre notre projet pour Etréchy.

La partie n'est pas gagnée mais l'espoir demeure.

Bonnes vacances à tous et à très bientôt !